

BUDGET 2023

Le budget 2023 de la Municipalité d'Ogden a été adopté lors de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le jeudi 15 décembre 2022.

Voici les principaux éléments à retenir du budget municipal 2023 :

- Dépenses en hausse de 13.43 % par rapport au budget 2022;
- Hausse des revenus de 8 % par rapport au budget 2022;
- Hausse des taxes foncières de 7.9 %;
- Utilisation de 414,760\$ du surplus afin de balancer le budget 2023

BUDGET 2023 - ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Revenus

Taxe foncière	1,152,607\$
Taxe déchets	71,016\$
Compensation tenant lieu de taxes	887\$
Transferts	644,077\$
Services rendus	26,945\$
Autres revenus	187,600\$
	2,083,132\$

Charges

Administration générale (conseil, hôtel de ville, gestion)	549,149\$
Sécurité publique (police et sécurité incendie, civile)	375,645\$
Voirie (réseau routier)	933,033\$
Environnement et hygiène du milieu (collecte matières résiduelles)	139,166\$
Aménagement, urbanisme et développement	90,093\$
Loisirs et culture (quai, activités du comité loisirs, patrimoine, dons)	95,898\$
Frais de financement	75\$
	2,183,059\$

Excédent (déficit) avant conciliation

à des fins fiscales -99,927\$

Conciliation à des fins fiscales

Activités d'investissement	-375,075\$
Réserve financières et fonds réservés	-9,316\$
Remboursement au fonds de roulement	-36,092\$
Paiement par fonds de roulement	105,650\$
Surplus accumulé affecté	414,760\$
	-99,927\$

EXCÉDENT (DÉFICIT) NET

0\$